



**O P A C
de QUIMPER-CORNOUAILLE**

Office Public de l'Habitat

AVIS D'APPEL PUBLIC A CONCURRENCE

PROCEDURE ADAPTEE

**PROJET de CONSTRUCTION
de 21 logements individuels
et 8 logements semi-collectifs locatifs
Pennanguer
CONCARNEAU**

INDICATION DES TRANCHES :

Il est prévu une tranche de travaux pour la présente opération.

INDICATION DES TRAVAUX :

CHAPITRE A - BATIMENT

- LOT 01 – Gros-Œuvre
- LOT 02 – Charpente Bois
- LOT 03 – Couverture Ardoise et Zinc
- LOT 04 – Menuiseries Extérieures PVC – Fermetures
- LOT 05 – Métallerie
- LOT 06 – Cloisons – Doublages – Faux Plafonds
- LOT 07 – Menuiseries Intérieures Bois
- LOT 08 – Revêtements de Sols - Faïence
- LOT 09 – Peinture – Revêtements Muraux
- LOT 10 – Plomberie – Chauffage - VMC
- LOT 11 – Electricité – Courants Forts et Faibles
- LOT 12 – Espaces Verts Privatifs

CHAPITRE B - VRD

- LOT A – Terrassements – Voirie
- LOT B – Réseaux Eaux Pluviales – Eaux Usées – Eau Potable
- LOT C – Réseau Electricité – Téléphone – Eclairage Public
- LOT D – Aménagements Paysagers

Soumissions et pièces sous pli recommandé ou par voie électronique sur le site www.avispublicsdebretagne.com à Monsieur le Directeur Général de l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE, 85 rue de Kergestin, 29334 QUIMPER Cédex, pour le VENDREDI 3 JUILLET 2009 avant 17 Heures.

RENSEIGNEMENTS :

CHAPITRE A – BATIMENT

Cabinet ARCHIPOLE
72 Avenue de Kéradennec – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.10.25.00
Télécopie : 02.98.10.25.01

A.U.A STRUCTURES
66 Avenue de Kéradennec – 29000 QUIMPER
Téléphone : 02.98.90.34.12
Télécopie : 02.98.53.17.46

Service technique de l'OPAC
85 rue de Kergestin – 29334 QUIMPER Cédex
Téléphone : 02.98.55.64.00
Télécopie : 02.98.55.21.63

CHAPITRE B – VRD

Cabinet LE BERRE -Géomètre-Expert
5bis Rue des Ecoles – BP 513 – 29185 CONCARNEAU CEDEX
Téléphone : 02.98.97.09.90
Télécopie : 02.98.97.85.05

Les mentions fixées à l'article 42 du Code des Marchés Publics, figurent dans le règlement de la consultation, joint au dossier d'appel d'offres.

Dossier à retirer à l'OPAC de QUIMPER-CORNOUAILLE

Les frais de dossier (**20 €** par chèque uniquement) sont à la charge de l'entreprise, conformément à l'article 41 du Code des Marchés Publics.

Le dossier de consultation ne sera remis qu'en échange du règlement des frais de dossier.

Date d'envoi à la publication : le 29 MAI 2009.